

PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL MEMBRES TITULAIRES



DP

7

Deux exemplaires du procès verbal des élections professionnelles ou bien du procès verbal de carence sont transmis par l'employeur à l'inspecteur du travail dans les 15 jours suivant l'organisation de ces élections.



MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DES RELATIONS SOCIALES,
DE LA FAMILLE
ET DE LA SOLIDARITÉ

**Direction
Générale
du Travail**

Election Délégués du Personnel - Centre (Titulaires)

EN OUTRE, un exemplaire du procès verbal des élections professionnelles ou bien du procès verbal de carence est transmis par l'employeur dans les 15 jours suivant l'organisation de ces élections au prestataire retenu par le ministère du travail, dont l'adresse est précisée dans la notice d'accompagnement disponible sur www.travail.gouv.fr

IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT
RAISON SOCIALE : NEXTIRAONE
Adresse :
 75 RUE DU COLOMBIER
 BP 27317
 CP / Ville : 37073 TOURS CEDEX 2
 SIRET : 42469104601056
 IDCC : 650
 Date du précédent scrutin :
 Durée du mandat des élus : 3 ans
 Nombre total de collèges électoraux (y compris celui-ci) :
 S'agit-il d'une élection partielle (si Oui, cochez la case) :
 Autres établissements concernés par l'élection :
 SIRET :

COLLÈGE CONCERNÉ			
DÉNOMINATION DU COLLÈGE LÉGAL:		COMPOSITION PRÉCISE DU COLLÈGE:	
Collège unique	1 <input checked="" type="checkbox"/>	(cocher la ou les cases correspondant aux personnels inscrits dans ce collège)	
1er collège <i>(ouvriers, employés)</i>	2 <input type="checkbox"/>	Ouvriers	1 <input type="checkbox"/>
2ème collège <i>(techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs et cadres)</i>	3 <input type="checkbox"/>	Employés	2 <input checked="" type="checkbox"/>
3ème collège <i>(ingénieurs et cadres)</i>	4 <input type="checkbox"/>	Techniciens	3 <input checked="" type="checkbox"/>
Autre	5 <input type="checkbox"/>	Agents de maîtrise	4 <input checked="" type="checkbox"/>
		Ingénieurs	5 <input checked="" type="checkbox"/>
		Cadres	6 <input checked="" type="checkbox"/>
		Autres :	7 <input type="checkbox"/>

MT1

RÉSULTATS CONCERNANT LE PREMIER TOUR				du 14/04/2010 à 14h00	au 21/04/2010 à 16h00
A. Nombre d'électeurs inscrits	A =	48	1. Y a-t-il eu carence ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
B. Nombre de votants	B =	32	2. Le quorum a-t-il été atteint ?		
C. Bulletins blancs ou nuls	C =	0	$\text{QUORUM} = \frac{A}{2} = E = \frac{48}{2} = 24,00$		
D. Suffrages valablement exprimés (B - C)	D =	32	<input type="checkbox"/> Non si D est inférieur à E		
			<input checked="" type="checkbox"/> Oui si D est supérieur à E		
			Nombre de listes présentées au premier tour	2	
			Nombre de sièges à pourvoir par le collège	P = 3	
			Quotient électoral (2 décimales)		
			$G = \frac{D}{P} = \frac{32}{3} = 10,67$		

NOMS ET PRÉNOMS des candidats groupés par liste (sauter une ligne entre chaque liste). Le nom des candidats élus sera souligné	Sexe H ou F	Désignation des syndicats ayant présenté des listes (préciser le cas échéant l'organisation interprofessionnelle de rattachement)	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste (Total égal à D)	Nombre de voix obtenues par chaque candidat	Total des voix recueillies par les candidats de chaque liste T	Nombre de candidats présentés par chaque liste N	Moyenne des voix de chaque liste $V = \frac{T}{N}$	Nombre de sièges attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{V}{G}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{V}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)			ÉLUS porter la mention "Élu"	Nombre d'élus par liste
									1er siège	2ème siège	3ème siège		
GUYON Didier	H	1 CFDT	20	14	49	3	16,33						2
KRIM Abdel	H			18			1,53					Élu	
FUTRZYNSKI Joseph Jean	H			17				1° - 8,17				Élu	
		2 CGT	12		34	3	11,33					Élu	1
NION Pierre	H			12			1,06						
GAUDRY Dominique	H			11									
GIRARD Loïc	H			11									

Dans le cas où des listes communes se sont présentées au 1er tour :

Nom de la liste commune	Noms des organisations entrant dans cette liste (avec intitulé de l'organisation interprofessionnelle de rattachement)	Répartition des suffrages entre organisations (en %)

SIGNATURE DES MEMBRES DU BUREAU DE VOTE :

Cachet de l'entreprise :

Deux exemplaires du procès verbal des élections professionnelles ou bien du procès verbal de carence sont transmis par l'employeur à l'inspecteur du travail dans les 15 jours suivant l'organisation de ces élections.

EN OUTRE, un exemplaire du procès verbal des élections professionnelles ou bien du procès verbal de carence est transmis par l'employeur dans les 15 jours suivant l'organisation de ces élections au prestataire retenu par le ministère du travail, dont l'adresse est précisée dans la notice d'accompagnement disponible sur www.travail.gouv.fr



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DES RELATIONS SOCIALES,
DE LA FAMILLE
ET DE LA SOLIDARITÉ

Direction
Générale
du Travail

PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL MEMBRES SUPPLÉANTS

101513 02



8

Election Délégués du Personnel - Centre (Suppléants)

IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT		COLLÈGE CONCERNÉ	
RAISON SOCIALE : NEXTRIAONE		DÉNOMINATION DU COLLÈGE LÉGAL: COMPOSITION PRÉCISE DU COLLÈGE:	
Adresse : 75 RUE DU COLOMBIER BP 27317		Collège unique	1 <input checked="" type="checkbox"/> (cocher la ou les cases correspondant aux personnels inscrits dans ce collège)
CP / Ville : 37073 TOURS CEDEX 2		1er collège (ouvriers, employés)	2 <input type="checkbox"/> Ouvriers 1 <input type="checkbox"/>
SIRET : 42469104601056		2ème collège (techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs et cadres)	3 <input type="checkbox"/> Employés 2 <input checked="" type="checkbox"/>
IDCC : 650		3ème collège (ingénieurs et cadres)	4 <input type="checkbox"/> Techniciens 3 <input checked="" type="checkbox"/>
Date du précédent scrutin :		Autre	5 <input type="checkbox"/> Agents de maîtrise 4 <input checked="" type="checkbox"/>
Durée du mandat des élus : 3 ans			6 <input checked="" type="checkbox"/> Ingénieurs 5 <input checked="" type="checkbox"/>
Nombre total de collèges électoraux (y compris celui-ci) :			7 <input type="checkbox"/> Cadres 6 <input checked="" type="checkbox"/>
S'agit-il d'une élection partielle (si Oui, cochez la case) : <input type="checkbox"/>			Autres : 7 <input type="checkbox"/>
Autres établissements concernés par l'élection :			
SIRET :			

MS1

RÉSULTATS CONCERNANT LE PREMIER TOUR		du 14/04/2010 à 14h00		au 21/04/2010 à 16h00	
A. Nombre d'électeurs inscrits	A = 48	1. Y a-t-il eu carence ?	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	Nombre de listes présentées au premier tour	2
B. Nombre de votants	B = 32	2. Le quorum a-t-il été atteint ?		Nombre de sièges à pourvoir par le collège	P = 3
C. Bulletins blancs ou nuls	C = 0	QUORUM = $\frac{A}{2} = E = \frac{48}{2} = 24,00$		Quotient électoral (2 décimales)	
D. Suffrages valablement exprimés (B - C)	D = 32	<input type="checkbox"/> Non si D est inférieur à E		G = $\frac{D}{P} = \frac{32}{3} = 10,67$	
		<input checked="" type="checkbox"/> Oui si D est supérieur à E			

NOMS ET PRÉNOMS des candidats groupés par liste (sauter une ligne entre chaque liste). Le nom des candidats élus sera souligné	Sexe H ou F	Désignation des syndicats ayant présenté des listes (préciser le cas échéant l'organisation interprofessionnelle de rattachement)	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste (Total égal à D)	Nombre de voix obtenues par chaque candidat	Total des voix recueillies par les candidats de chaque liste T	Nombre de candidats présentés par chaque liste N	Moyenne des voix de chaque liste $V = \frac{T}{N}$	Nombre de sièges attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{V}{G}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste inscrire successivement les valeurs			ÉLUS porter la mention "Élu"	Nombre d'élus par liste
									du rapport $\frac{V}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)	1er siège 9	2ème siège 10		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	
FUTRZYNSKI Joseph Jean	H	1 CFDT	21	19	54	3	18,00				Déjà élu titulaire	1	
KRIM Abdel	H			19							Déjà élu titulaire		
GUYON Didier	H			16			1,69				Élu		
GIRARD Loïc	H	2 CGT	11	10	31	3	10,33	1° - 10,33			Élu	2	
GAUDRY Dominique	H			10					2° - 5,17		Déjà élu titulaire		
NION Pierre	H			11									

Dans le cas où des listes communes se sont présentées au 1er tour :

Nom de la liste commune	Noms des organisations entrant dans cette liste (avec intitulé de l'organisation interprofessionnelle de rattachement)	Répartition des suffrages entre organisations (en %)

SIGNATURE DES MEMBRES DU BUREAU DE VOTE :

Cachet de l'entreprise :